



Réévaluation par le CIRC

Texte du communiqué de presse du CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) sur le programme des monographies, publié le 24 octobre 2001 (Seul le texte français officiel est contraignant, à consulter sous <http://monographs.iarc.fr>)

Réévaluation par le CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer)

LE PROGRAMME DES MONOGRAPHIES DU CIRC REEVALUE LES RISQUES CANCEROGENES ASSOCIES AUX FIBRES MINERALES ARTIFICIELLES EN SUSPENSION DANS L'AIR

Un groupe de 19 chercheurs venus de 11 pays différents, réuni par le programme des monographies du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a récemment conclu sa réévaluation des risques cancérigènes associées aux fibres minérales artificielles en suspension dans l'air.

Les fibres minérales artificielles sous la forme de laines sont très largement utilisées dans l'isolation thermique et acoustique et dans d'autres produits manufacturés, en Europe et en Amérique du Nord. Ces produits, parmi lesquels la laine de verre, la laine de roche et la laine de laitier, sont employés depuis des dizaines d'années et ont fait l'objet d'études très poussées pour savoir si les fibres libérées dans l'air au cours de la fabrication, de l'utilisation ou de l'enlèvement de ces produits présentent un risque de cancer lorsqu'elles sont inhalées. Les études épidémiologiques publiées au cours des 15 dernières années depuis la dernière évaluation de ces fibres en 1988 par les monographies du CIRC ne montrent pas de risques accrus de cancer du poumon ou de mésothéliome (cancer des parois des cavités corporelles comme la plèvre) liés à une exposition professionnelle au cours de la fabrication de ces matériaux, et montrent des indications insuffisantes globalement pour tout risque de cancer.

D'autre part, l'industrie a consenti des efforts considérables pour mettre au point des matériaux nouveaux, aux propriétés isolantes semblables à celles des anciens produits, mais qui disparaissent des tissus corporels beaucoup plus rapidement.

La raison en est que l'amiante, un cancérigène connu pour provoquer des mésothéliomes et des cancers du poumon chez l'homme, utilisé pendant des décennies comme isolant, est extrêmement lent à se décomposer et a disparître des tissus corporels dans lesquels il s'est déposé. Cette caractéristique, connue sous le nom de biopersistance, est liée à l'activité cancérigène importante des fibres d'amiante. Certains de ces nouveaux matériaux ont été testés pour leur cancérigénicité et la plupart d'entre eux se sont révélés être non cancérigènes, ou ne causer des tumeurs chez l'animal de laboratoire que dans des conditions d'exposition très particulières et limitées.

Le Groupe de travail des monographies a ainsi conclu que seuls les produits les plus biopersistants demeurent classés par le CIRC comme peut-être cancérigènes pour l'homme (Groupe 2B). Il s'agit des fibres céramiques réfractaires, qui sont employées dans l'industrie comme isolant dans des environnements à température élevée comme dans les haut fourneaux, et certaines laines de verre à usage particulier, non utilisées comme isolant.

En revanche, les laines minérales plus communément employées, comme les laines de verre d'isolation, la laine de roche et la laine de laitier sont à présent considérées comme ne pouvant être classées quant à leur cancérigénèse pour l'homme (Groupe 3).

Les filaments de verre continus, principalement utilisés dans le renforcement des matières plastiques, sont également considérés comme ne pouvant être classés quant à leur cancérigénicité pour l'homme.

Pour obtenir davantage de détails sur l'évaluation des monographies, veuillez consulter: <http://monographs.iarc.fr>, sous „ Agents dernièrement évalués,“ ou nous envoyer un courriel à grosse@iarc.fr.

Pour obtenir davantage de détails sur les recherches actuelles au CIRC sur les fibres minérales artificielles, écrire par courriel à boffetta@iarc.fr.

Pour plus d'informations d'ordre général, contacter Dr. Nicolas Gaudin, chef de communication (gaudin@iarc.fr)

